

Entente régionale des 13 Syndicats
Départementaux d'Énergie



EDITO

L'année 2024 sera marquée par le congrès de la FNCCR qui se déroulera du 26 au 28 juin à Besançon.

D'ici là, quelques rendez-vous importants sont programmés :

- Le Comité Régional d'Orientation de l'ADEME, le 12 février
- Le Comité de pilotage pour l'événement « Carrefour des Energies » ADEME & REGION, le 21 mars
- Le premier Comité d'Orientation Stratégique de Terra Energies, le 22 mars

Je serai présent afin de mieux faire connaître TENAQ et voir ce que nous pouvons apporter à ces instances et réciproquement.

Dans les territoires aussi, les actions des syndicats d'énergie s'accroissent avec une volonté unique : atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone. Deux exemples en cours en Corrèze et dans la Vienne.

Bonne lecture,

Jacques DESCHAMPS

Président du Syndicat ENERGIES VIENNE
Président du TENAQ

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE :

Mobilisation des syndicats d'énergie



SOMMAIRE

ENJEUX // Un contexte exigeant et évolutif

ÉCLAIRONS DEMAIN // Transformation énergétique et écologique de l'éclairage public pour la FDEE19

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE // 1 000 points de charge à horizon 2027 sur le territoire du Syndicat ENERGIES VIENNE



ENJEUX //

Un contexte exigeant et évolutif

La question des énergies est au cœur des préoccupations internationales, des politiques européenne et nationale. Les déclinaisons des différents textes et scénarios donnent un cadre de réflexion et d'expression territoriale stimulant.



Il nous faut voir en chacun de ces textes ambitieux, certes bien entendu des contraintes, mais surtout des opportunités. La diversité des territoires de Nouvelle Aquitaine nous permet d'être exemplaires dans nos démarches.

ÉCLAIRONS DEMAIN //

Transformation énergétique et écologique de l'éclairage public pour la FDEE 19

La Fédération Départementale d'Electrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) a décidé d'accélérer la modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire.

Accompagnée de la Banque des Territoire grâce à une convention d'intracring à hauteur de 6,56 millions d'euros, du Conseil Départemental de la Corrèze grâce à une subvention de 1,3 million d'euros, la FDEE 19 accélère le renouvellement de l'éclairage public des communes de la Corrèze. La FDEE 19 regroupe 214 des 279 communes du département (soit plus de 210 000 habitants), dont 199 ont adhéré à la compétence Eclairage Public. 177 d'entre elles vont bénéficier de ce dispositif d'intracring et de cette subvention du Conseil Départemental de la Corrèze dans le cadre de son programme « Corrèze Bouclier Énergétique ».

Le coût de l'éclairage public représente une part croissante de la consommation d'électricité des communes. Dans un contexte particulièrement difficile d'explosion des coûts de l'énergie et d'urgence climatique, les collectivités recherchent toutes les solutions pour mettre rapidement en œuvre un plan d'économies financières et de maîtrise énergétique.

Face à ce constat, la FDEE 19 s'inscrit dans une démarche de diminution importante des coûts d'éclairage public et souhaite accompagner les collectivités corréziennes, de son territoire, afin de réduire leur facture d'éclairage public.

Le diagnostic général effectué par la FDEE 19 sur le patrimoine de l'éclairage public de ses adhérents, lors de son élaboration en 2016, montrait un taux de vétusté de 65%. Depuis, de gros investissements ont été réalisés avec les communes afin de les accompagner à réduire ce taux de vétusté. Il est, à ce jour de 40%, soit 13 200 luminaires équipés de sources traditionnelles dont la moyenne d'âge dépasse les 30 ans.

Etant donné les contraintes actuelles en termes d'énergie et les sollicitations des communes pour réduire les conséquences de l'augmentation du kWh, la FDEE 19 a proposé aux communes deux phases de travaux de rénovation.

Phase 1

La première phase porte sur la rénovation des armoires de commande d'éclairage public avec le soutien du FACE (Fonds d'Amortissements des Charges pour l'Electrification Rurale) sous-programme Transition Energétique du Plan de Relance.

580 armoires de commande sur 114 communes

Financeurs	
• FDEE 19	157 750 €
• France Relance	1 260 000 €
• Communes	157 750 €

Montant HT de l'opération 1 575 500 €

Phase 2

La deuxième phase porte sur la rénovation de la totalité des luminaires vétustes par des luminaires LED à l'horizon fin 2025 avec le soutien du Conseil Départemental de la Corrèze. Cela représente un total de près de 13 200 luminaires à rénover en 2 ans, les projets seront engagés et réalisés de septembre 2023 à octobre 2025.

15 000 points lumineux impactés

11 000 luminaires de type "fonctionnel"
1 500 luminaires de type "résidentiel"
2 500 luminaires de type "style"

sur 177 communes

Financeurs	
• FDEE 19	3 700 000 €
• Communes rurales	1 970 000 €
• Communes urbaines	900 000 €
• Conseil départemental de la Corrèze	1 300 000 €
• CEE	730 000 €

Montant HT de l'opération 8 600 000 €

Ces remplacements ainsi que la mise en place de coupures automatiques de nuit télégérées à distance vont générer une économie globale d'électricité de 4,64 GWh annuelle. Ainsi, l'économie d'électricité de ce projet évitera le rejet de 280 tonnes de CO₂ annuel.



La Banque des Territoires soutient l'initiative et propose à la FDEE 19 un financement Intracting sous la forme d'une avance remboursable de 6,56 millions d'euros sur une durée de 8 ans. Ce financement a pu se réaliser compte tenu de l'ambition du programme de travaux sur 2 ans. Ce dispositif va permettre au total pour les collectivités bénéficiaires de rembourser l'avance de la Banque des Territoires grâce aux économies d'énergie réalisées soit plus de 900 000 € /an en moyenne.

La convention d'intracting a été signée le 27 septembre 2023 par Patrick Martinez, directeur régional de la Banque des Territoires et Christian Dumond, président de la FDEE 19, au Carrefour des Collectivités Territoriales à Brive-la-Gaillarde.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE //

1 000 points de charge à horizon 2027 sur le territoire du Syndicat ENERGIES VIENNE

2021-2023

2 ans de réflexion et de concertation pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides (SDIRVE) et l'attribution de la Délégation de Service Public (DSP).

2024-2034

Contrat de délégation de service public entre le Syndicat ENERGIES VIENNE et SOREGIES.

Première étape

Déploiement de **460 points de charge complémentaires** pour atteindre

1000 points de charge

Programme de 10 M€
dont 5 M€ financés
par le Syndicat ENERGIES VIENNE

Dans le sillage des projets en cours en Nouvelle Aquitaine, à l'instar de Témob mis en place pour favoriser le développement de stations à carburants alternatifs, le Syndicat ENERGIES VIENNE a engagé, dès 2021, une réflexion avec les élus locaux.

Objectif : mettre en place un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) et équiper de manière optimale ses collectivités adhérentes en points de recharge.

Un an après l'adoption du SDIRVE, les élus du Syndicat ENERGIES VIENNE ont passé la vitesse supérieure en choisissant SOREGIES comme délégataire de Service Public.

L'entreprise entame sa mission pour 10 ans : conception, réalisation, exploitation, maintenance et renouvellement du réseau des infrastructures. Les investissements seront, quant à eux, partagés entre le Syndicat, les collectivités et le concessionnaire mais seul ce dernier supportera l'ensemble des risques liés à l'exploitation.

C'est parti pour un premier déploiement de 460 nouveaux points de charge lors des trois prochaines années. En route vers l'objectif de réduction de 50% de l'énergie consommée, une énergie 100% décarbonnée, grâce notamment au développement des véhicules électriques !



Contact TENAQ : **Christophe PURAVET**,
Directeur du Syndicat ENERGIES VIENNE

05 49 44 70 44
christophe.puravet@energies-vienne.fr